

GENOMIC VISION

Société Anonyme

80-84 rue des Meuniers

92220 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

GENOMIC VISION

Société Anonyme

80-84 avenue des Meuniers
92220 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société GENOMIC VISION, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne relative à l'information financière semestrielle.

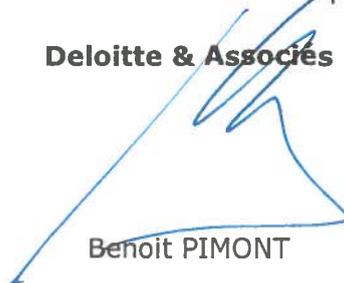
II-Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Neuilly-sur-Seine, le 7 août 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Benoit PIMONT', is written over the text 'Deloitte & Associés' and extends downwards and to the left.

Benoit PIMONT

Etats financiers Semestriels
en Normes IFRS

30 juin

2017

GENOMIC VISION

Table des matières

1	ETATS DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2017	3
1.1	Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global	3
1.2	État de la situation financière – Actif.....	4
1.3	État de la situation financière – Capitaux propres et passif.....	5
1.4	État des flux de trésorerie	6
1.5	Tableau de variation des capitaux propres	7
2	ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS	8
2.1	Informations générales.....	8
2.2	Evènements significatifs du premier semestre 2017.....	8
2.3	Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes	10
2.3.1	Conformité au référentiel IFRS.....	10
2.3.2	IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers	10
2.3.3	Modification de la présentation du compte de résultat.....	11
2.3.4	Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité	11
2.3.5	Crédits impôt	12
2.3.5.1	Crédit d'impôt recherche	12
2.3.5.2	Crédit d'impôt Innovation	12
2.3.6	Frais de recherche et développement	12
2.3.7	Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables	13
2.3.8	Information sectorielle.....	13
2.4	NOTES	14
	NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14
	NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14
	NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	15
	NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE	15
	NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE	15
	NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	15
	NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	16
	NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES	16
	NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.....	18
	NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18
	NOTE 11 : FOURNISSEURS	19
	NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT.....	19
	Note 12.1 : Produits des activités ordinaires	19
	Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction.....	20
	Note 12.3 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers	21
	NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION	22
	NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE	22

NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	24
NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	24
NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	24

1 ETATS DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2017

1.1 Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Notes	30/06/2017	30/06/2016
Chiffre d'affaires		817	426
Autres produits		696	847
Total des produits	12.1	1 513	1 273
Coût des ventes		-575	-61
Recherche et Développement	12.2	-2 367	-2 876
Ventes et Marketing	12.2	-1 752	-1 017
Frais généraux	12.2	-1 528	-1 339
Charges liées aux paiements en actions		-211	
Autres produits d'exploitation			0
Autres charges d'exploitation			0
Résultat courant opérationnel		-4 920	-4 020
Autres produits opérationnels			0
Autres charges opérationnelles		-594	0
Résultat opérationnel		-5 514	-4 020
Coût de l'endettement financier	12.3	3	20
Autres produits financiers	12.3	1	25
Autres charges financières	12.3	-7	-8
Résultat avant impôts		-5 516	-3 984
Impôt sur les sociétés			0
Impôts différés			0
Résultat net		-5 516	-3 984
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			0
Provision pour départ à la retraite IAS 19			
Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat			
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat		0	0
Impôt différés sur éléments pouvant être reclassés en résultat			
			0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
RÉSULTAT GLOBAL		-5 516	-3 984

Résultat par action

	30/06/2017	30/06/2016
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux	-5 516	-3 984
Nombre d'actions moyen pondéré	4 621 286	4 457 734
Résultat par action	-1,19	-0,89
Résultat par action diluée	-1,19	-0,89

Les instruments donnant droit au capital de façon différée sont anti dilutifs car ils induisent une diminution de la perte de la période par action.

1.2 État de la situation financière - Actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	<u>1</u>	207	226
Immobilisations corporelles	<u>2</u>	1 778	2 113
Actifs financiers non courants	<u>3</u>	177	195
Créances d'exploitation	<u>6</u>	564	0
Actifs d'impôts différés	<u>4</u>	0	0
Actifs non courants		2 725	2 534
Stocks	<u>5</u>	717	571
Créances clients et autres débiteurs	<u>6</u>	2 889	3 227
Trésorerie et équivalents trésorerie	<u>7</u>	2 898	6 886
Actifs courants		6 504	10 684
TOTAL DE L'ACTIF		9 230	13 218

1.3 État de la situation financière – Capitaux propres et passif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Capital		495	446
Primes d'émission		35 574	34 635
Autres réserves		22	22
Résultats non distribués		-30 392	-25 068
CAPITAUX PROPRES	<u>8</u>	5 699	10 035
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>		
Provisions pour risque et charges		92	92
Provisions pour restructuration		85	
Provision pour impôts différés	<u>4</u>		
Produits constatés d'avance	<u>10</u>	74	92
Dettes diverses		29	36
Passifs non courants		280	220
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>		1
Emprunt obligataire		450	
Dettes sociales		1 183	1 274
Dettes fiscales (hors IS)		50	89
Fournisseurs	<u>11</u>	1 053	1 106
Fournisseurs d'immobilisations	<u>11</u>	154	180
Produits constatés d'avance	<u>10</u>	315	296
Dettes diverses		45	18
Passifs courants		3 250	2 963
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		9 230	13 218

1.4 État des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
RESULTAT NET	-5 516	-3 984
Dotations nettes aux amortissements et provisions	378	242
Gains et pertes liés aux variations de juste-valeur	-19	
Produits sur abandon de créances OSEO		
Autres produits et charges calculés relatifs à IAS 19	211	
Plus et moins valeurs de cession	154	-41
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	-4 793	-3 783
Coût de l'endettement financier	0	
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés		
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	-4 793	-3 783
Impôts versés		
Variation des clients et autres débiteurs	-226	361
Variation des stocks	-155	-2
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-143	166
Autres mouvements		-554
Variation du BFR lié à l'activité	-523	-28
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 316	-3 811
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-12	
Décaiss / acquisition immos corporelles	-101	-849
Encaiss / cession d'immos corp et incorp	1	
Subventions d'investissement encaissées		
Décaiss / acquisition immos financières	-14	
Encaiss / cession immos financières	18	21
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-108	-828
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	988	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Variation des autres fonds propres		24
Encaissements provenant d'emprunts	450	
Remboursement d'emprunt	-1	-17
Produits et charges financiers décaissés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 437	7
VARIATION DE TRESORERIE	-3 987	-4 632
Incidence des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	6 886	15 593
TRESORERIE A LA CLOTURE	2 898	10 961

1.5 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserve au titre des gains et pertes actuariels	Total
31/12/2015	4 457 734	446	34 628	-16 703	13	18 383
Augmentation de capital			7			7
Paiements fondés sur des actions				253		253
Dividendes						0
Résultat de la période				-8 613		-8 613
Actions propres				-6		-6
Gains et pertes actuariels					9	9
31/12/2016	4 457 734	446	34 635	-25 068	22	10 035
Augmentation de capital	493 267	49	939			988
Paiements fondés sur des actions				211		211
Dividendes						0
Résultat de la période				-5 516		-5 516
Actions propres				-18		-18
Gains et pertes actuariels						0
OCA actions créées						
30/06/2017	4 951 001	495	35 574	-30 392	22	5 699

2 ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1 Informations générales

Créée en 2004, Genomic Vision est une société de biotechnologie qui développe et commercialise des outils de recherche et des tests de diagnostic basés sur l'analyse de molécules individuelles d'ADN.

La société utilise la technique du Peignage Moléculaire qui permet de détecter les variations quantitatives et qualitatives au niveau du génome et d'établir leurs rôles dans une pathologie ciblée. Genomic Vision détient une licence exclusive de l'Institut Pasteur pour cette technologie.

Genomic Vision est cotée depuis le 7 avril 2014 au compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE Euronext (Code ISIN : FR0011799907. Code Mnémonique : GV).

Adresse du siège social :

80-84 rue des Meuniers 92 220 Bagneux.

En date du 25 juillet 2017, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes IFRS semestriels résumés de Genomic Vision portant sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2017.

2.2 Evènements significatifs du premier semestre 2017

Marché des laboratoires de recherche (LSR)

Collaboration technologique avec AstraZeneca

Genomic Vision a signé un accord de collaboration technologique avec AstraZeneca dans le cadre de la recherche de nouveaux traitements anticancéreux. La plateforme de peignage moléculaire FiberVision® de Genomic Vision sera utilisée pour évaluer le rôle des inhibiteurs de la tyrosine kinase WEE1 sur les cellules cancéreuses et étudier la réparation des dommages subis par l'ADN.

Accord de distribution avec le chinois APG Bio Ltd

La société a conclu une alliance commerciale avec APG Bio Ltd, un acteur leader de la génomique en Asie, pour la distribution de ses solutions et services destinés aux laboratoires de recherche en Chine, Hong-Kong et Macao.

Lancement de « GV Store »

A la fin du 1er semestre 2017, Genomic Vision a lancé sa plateforme d'e-commerce, GV Store, permettant à la clientèle internationale de commander et payer ses produits, notamment les consommables, et services de recherche directement en ligne.

Portefeuille de tests de diagnostic in vitro (IVD)

Genomic Vision a organisé le 10 mai 2017 un R&D Day en présence de son partenaire industriel historique, Quest Diagnostics, et d'un panel de partenaires académiques, pour faire un point sur son développement dans le domaine du diagnostic in-vitro :

Papillomavirus humain (HPV)

Genomic Vision a présenté les résultats préliminaires de son essai clinique dans le dépistage du cancer du col de l'utérus (test HPV) mené sur 300 patientes en République tchèque. Une analyse intermédiaire portant sur 126 d'entre elles a démontré que l'intégration de 14 souches HPV à haut risque (HPV-HR) détectée par peignage moléculaire présente un indicateur pertinent de la progression des lésions précancéreuses et leur degré de sévérité. Les résultats complets sont attendus vers la fin de l'année 2017.

Cancers du sein et de l'ovaire (BRCA)

L'étude BRCA 1000, menée par Genomic Vision sur la base des échantillons d'ADN fournis par Quest Diagnostics, se poursuit. Ses résultats, attendus en 2018, orienteront les décisions stratégiques concernant ce test, dans un contexte de marché où l'analyse de prédisposition aux cancers héréditaires du sein n'est plus uniquement basée sur les gènes BRCA1 et BRCA2, mais sur un panel de plus de 30 gènes.

Atrophie musculaire spinale (SMA)

Quest Diagnostics et Genomic Vision poursuivent leur travail d'analyse visant à identifier de nouveaux biomarqueurs qui permettraient la détection des porteurs sains de cette atrophie des muscles dévastatrice. Les premiers résultats de cette étude devraient être disponibles avant la fin de l'année 2017.

Mise en œuvre d'un plan de rationalisation de certains départements et de réduction des coûts de fonctionnement

Afin de réduire les coûts de fonctionnement et concentrer les ressources sur les principaux projets à valeur ajoutée, la direction de Genomic Vision a mis en œuvre au 2^{ème} trimestre des mesures d'économies y compris un plan de rationalisation.

Ce plan de rationalisation a généré des coûts non récurrents d'un montant de 579 K€ correspondant essentiellement à des indemnités de licenciement

Mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor

Suite à l'obtention du visa de l'AMF sous le numéro 17-114 sur son prospectus le 28 mars 2017, Genomic Vision a mis en œuvre sa ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor par l'émission de 1.000 OCABSA d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), se décomposant en vingt tranches de 50 OCA chacune assorties de BSA pour un montant nominal total d'emprunt obligataire de 10 M€.

Au 30 juin 2017, 3 tranches de 50 OCA chacune ont été émises pour un montant total de 1,5 M€ et la commission d'engagement sous forme de 20 OCA complémentaires (les « OCA Complémentaires ») d'une valeur nominale de 10.000 euros, a été émise et souscrite par Bracknor. Les 3 tranches émises ont donné lieu en outre à la création de 202 637 BSA au bénéfice de Bracknor. En conséquence, au 30 juin 2017, 105 OCA et les 20 OCA complémentaires ont été converties donnant lieu à une augmentation de capital de 493 267 actions pour un montant total de 988 K€, net des frais d'émission imputés sur la prime d'émission. Les 45 OCA non converties au 30 juin 2017 sont comptabilisées en emprunt obligataire pour un montant de 450 K€.

Au 30 juin 2017, l'effectif total de la Société s'établit à 53 personnes, contre 63 au 31 décembre 2016.

2.3 Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes

2.3.1 Conformité au référentiel IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2017, sont établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés au 30 juin 2017 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

2.3.2 IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers

Les comptes semestriels condensés au 30 juin 2017 sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les Etats Financiers du 31 décembre 2016.

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables depuis le 1er janvier 2016 :

- Amendements à l'IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » ;
- Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2010-2012 ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ;
- Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2012-2014.

L'application des amendements et normes précités n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

La Société a par ailleurs mené des travaux d'anticipation de la norme IFRS 15 sur les « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018) et n'anticipe pas, à ce stade, d'impact significatif lors de la 1^{ère} application.

IFRS 15, adoptée par la Commission Européenne le 22 septembre 2016, viendra remplacer les normes et interprétations actuelles et notamment IAS 18 : Produits des activités ordinaires.

La société a conduit une analyse des divergences entre la norme IFRS 15 Revenu des contrats conclus avec les clients, et les normes existantes, notamment IAS 18 - Produit des activités ordinaires.

IFRS 15 établit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

Elle repose sur un modèle unique pour comptabiliser les contrats conclus avec des clients sans distinction entre ventes de biens, prestations de services (et contrats de construction).

La Société a donc mené un examen de l'ensemble de ses contrats selon la méthodologie préconisée par la norme :

- Identification du contrat avec le client
- Identification des obligations de performance
- Détermination du prix de transaction
- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance
- Comptabilisation des revenus

La reconnaissance du revenu doit intervenir à un moment précis ou progressivement selon l'avancement du contrat, en fonction du transfert de contrôle de l'actif à une date donnée ou progressivement.

L'analyse des ventes de la Société, qui repose principalement sur des ventes d'instruments, consommables et kits à destination des marchés de la recherche et du diagnostic, a mis en évidence la nécessité de distinguer les ventes de biens de celles des prestations de services associés.

La vente de biens est reconnue à partir de l'expédition. La vente des prestations de services (principalement maintenance, licence) est reconnue à l'avancement.

La Société a par ailleurs commencé des travaux préliminaires préparatoires en vue de l'application des normes qui deviendront obligatoires à compter des exercices à venir :

- IFRS 9 : « Instruments financiers » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018),
- IFRS 16 : « Contrats de location » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019).

Genomic Vision disposait d'une trésorerie de 2,9 M€ au 30 juin 2017. Compte tenu de 8,5 M€ de financement additionnel disponible sous forme d'OCABSA, du remboursement attendu de 1,4 M€ de crédits d'impôt recherche et innovation au titre de 2016, et des mesures de réduction des coûts de fonctionnement engagées au cours du 2^{ème} trimestre 2017, dont les premiers effets devraient se ressentir au 2nd semestre 2017, Genomic Vision dispose de ressources nécessaires au cours des 12 prochains mois pour poursuivre son développement.

2.3.3 Modification de la présentation du compte de résultat

Pour permettre une compréhension plus aisée de la performance dans les états financiers et en phase avec les pratiques des sociétés comparables dans le secteur des biotechnologies, la société a décidé d'isoler les charges de paiement fondé sur des actions (IFRS 2) dans une ligne à part des charges opérationnelles courantes comprenant la totalité des charges de paiement fondé sur des actions quel que soit leur destination.

2.3.4 Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

Avec le développement de l'activité LSR, les opérations de la Société présentent dorénavant un caractère saisonnier plus marqué entre les deux semestres de l'année civile en termes de chiffre d'affaires, tandis que ce caractère saisonnier reste faible concernant les dépenses engagées. En effet en termes de vente de plateformes de peignage aux laboratoires de recherche publics ou privés, on constate qu'au premier trimestre de l'année, les ventes sont significativement plus faibles que pour les autres trimestres.

2.3.5 Crédits impôt

2.3.5.1 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'état français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005 au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits de l'activité » sur la période qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes.

Au titre de la clôture intermédiaire des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt recherche a été déterminée selon les mêmes modalités qu'au 31 décembre 2016 sur la base des données comptables au 30 juin 2017.

2.3.5.2 Crédit d'impôt Innovation

Le crédit d'impôt innovation est un dispositif d'aide aux entreprises innovantes instauré par la loi de finance 2013 qui complète le crédit d'impôt recherche. Il a pour objectif de soutenir les PME qui engagent des dépenses spécifiques pour innover. Les dépenses concernées par le crédit d'impôts innovation sont celles des opérations de conception de prototypes de nouveaux produits ou d'installations pilotes de nouveaux produits. Ce crédit d'impôt peut se déduire de l'impôt sur les sociétés les trois années suivant celle qui ouvre les droits à ce crédit d'impôt. A l'issue de cette période, la fraction non utilisée est remboursée.

Les PME au sens communautaire peuvent obtenir le remboursement immédiat de la créance si elles en font la demande.

Au titre des clôtures intermédiaires des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt innovation est déterminée selon les mêmes modalités que celles du crédit d'impôt recherche décrites dans la note 2.3.4.1.

2.3.6 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si et seulement si tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;

- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur les projets activables et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets ainsi que l'amortissement des immobilisations utilisées pour les activités de développement sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation des applications, ou la mise en service de la technologie développée.

La Société a retenu une durée d'amortissement des frais de développement de 10 ans, correspondant à la durée de consommation par la Société des avantages économiques futurs attendus.

Les projets de développement en cours au 30 juin 2017 ne remplissent pas à cette date l'ensemble des conditions d'activation listées ci-dessus. Ils n'ont donc pas fait l'objet d'activation sur la période.

2.3.7 Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables

Aucun élément n'a conduit la société à modifier de façon significative ses jugements ou estimations tels que décrits dans les états financiers de la société au 31 décembre 2016.

2.3.8 Information sectorielle

Dans la continuité des comptes établis au 31 décembre 2016, la Société applique au 30 juin 2017 la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes. La Société distingue néanmoins le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

Le reporting interne a été modifié en 2017 pour représenter un agrégat d'indicateur de performance utilisé par la Direction et défini comme le résultat opérationnel courant avant paiement fondé sur des actions. Les charges ainsi retraitées du Résultat opérationnel courant correspondent aux charges de paiements fondés sur des actions enregistrées en application d'IFRS 2 et isolées dorénavant dans une ligne spécifique (se référer à la note 2.3.3).

2.4 NOTES

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

a) Variation des immobilisations incorporelles entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017

En milliers d'euros	01/01/2017	Augmentation	Cession (-)	Autres	30/06/2017
Frais de développement	262				262
Logiciels, concessions, brevets	241	12			253
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Total des valeurs brutes	502	12			514
Frais de développement - Amort.	72	13			85
Concessions, brevets - Amort.	204	18			223
Autres immobilisations incorporelles - Amort.					
Total des amortissements et provisions	276	31			308
Total des immobilisations incorporelles nettes	226	-19			207

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Variation des immobilisations corporelles entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017

En milliers d'euros	01/01/2017	Augmentation	Cession (-)	Autres	30/06/2017
Installations techniques - Outillage industriel	2 100	4	172	9	1 940
Installations, agencements, aménagements	976	18	0	2	997
Matériels de bureau et matériel informatique	380	15	2	0	394
Mobilier	407	35	0	7	448
Immobilisations en cours	9	0	0	-9	0
Total des valeurs brutes	3 872	72	174	9	3 778
Installations techniques - - Outillage industriel - Amort.	865	130	19	0	977
Installations, agencements, aménagements - Amort	461	53	0	0	514
Matériels de bureau et matériel informatique - Amort	248	39	1	0	286
Mobilier - Amort	184	39	0	0	223
Total des amortissements et provisions	1 758	261	19	0	2 000
Total des immobilisations corporelles nettes	2 114	-189	155	9	1 778

NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués de dépôts de garantie pour un montant de 138 K€ ainsi que de la réserve de trésorerie représentant un montant de 39 K€ au 30 juin 2017, liée au contrat de liquidité.

NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE

Conformément à la norme IAS 12.24, les actifs d'impôts ne sont reconnus dans les comptes que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux suffisants, sur lesquels elle pourra imputer ces différences temporelles.

Sur la base des mêmes règles appliquées au 31 décembre 2016, la Société n'a reconnu aucun impôt différé actif au 30 juin 2017, compte tenu des perspectives fiscales actuelles de la société.

NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE

a) Variation des stocks entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017

En milliers d'euros	01/01/2017	Variation	Dotations et reprises de provisions	30/06/2017
Stocks de matières premières et autres appro.	147	-7		139
Stocks de marchandises	424	155	-1	578
Total Stocks	571	148	-1	717

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Clients et comptes rattachés	627	964
Clients Factures à émettre	18	13
TOTAL CREANCES CLIENTS	645	977
Débiteurs divers	1 938	2 006
Charges constatées d'avance	306	244
TOTAL AUTRES CREANCES	2 244	2 250
CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	2 889	3 227

La Société a enregistré les crédits d'impôt recherche et Innovation au titre du premier semestre 2017 dans le poste Créances d'exploitation non courantes, pour un montant respectif de 554 K€ et 9 K€ étant donné que leur recouvrement interviendra au cours du deuxième semestre 2018. Ces crédits d'impôt ont été calculés selon les modalités décrites dans la note 2.3.4 de l'annexe.

Etant donné que la Société rentre dans le champ d'application des PME communautaires, dès le premier semestre 2017, elle a demandé le remboursement du crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2016 pour un montant de 1 446 K€.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est composée des éléments suivants :

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Instruments financiers à court terme	2 175	5 174
Disponibilités	723	1 712
TOTAL TRESORERIE BRUTE	2 898	6 886
Concours bancaires courants		
TOTAL TRESORERIE NETTE	2 898	6 886

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société. Au 30 juin 2017, les disponibilités et instruments financiers courants détenus par la société étaient placés dans des produits ayant une maturité inférieure à 6 mois et, à hauteur de 2 175 K€, sur un compte à terme remboursable au 25 mars 2021.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

a) Capital social actuel

Au 30 juin 2017, le capital est composé de 4.951.001 actions entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,1€. Au cours du premier semestre 2017 le capital social a fait l'objet d'une augmentation via la conversion de plusieurs tranches d'OCABSA dans le cadre du protocole mis en place avec Bracknor (cf 2.2).

L'augmentation de capital de 49k€ est assortie d'une prime d'émission de 939k€.

Par ailleurs, les BSA attachés aux OCABSA ont les caractéristiques suivantes :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Déclassement autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prelevement	Nombre de bons convertis	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à soumettre	Prix de souscription de l'action	Montant maximale d'augmentation des capitaux propres
BSA1717E	52 972	22/6/17	52 972	52 972	gratuit	0	0	52 972	27/03/22	52 972	2,97 €	250 000,00 €
BSA1717E	55 612	22/6/17	55 612	55 612	gratuit	0	0	55 612	27/03/22	55 612	2,99 €	250 000,00 €
BSA1717E	55 053	27/6/17	55 053	55 053	gratuit	0	0	55 053	26/06/22	55 053	4,25 €	250 000,00 €
TOTAL	202 637		202 637	202 637		0	0	202 637		202 637		750 000,00 €

D'une manière générale, la Société finance sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital ainsi que par l'obtention d'avances remboursables, de subventions et de remboursement de créances de Crédit d'impôt Recherche, mais n'a pas recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

b) Bons de souscription d'actions

Au 30 juin 2017, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. A cette date, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de 28 500 actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'options de souscription d'actions mis en place par la Société :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BSA 2010-2	11 728	2/11/10	10 000	10 000	0,40 €	0	0	10 000	30/04/19	10 000	8,58 €	85 799,00 €
BSA 2016-1	550 000	30/6/15	18 500	18 500	0,40 €			18 500	20/05/26	18 500	7,90 €	146 150,00 €
TOTAL	561 728		28 500	28 500		0	0	28 500		28 500		231 949,00 €

c) Paiements fondés sur des actions

Dans le cadre de plans d'émission de Bon de souscription (BSA) tels que décrits dans le paragraphe b), ou de Bon de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), la Société offre à ses dirigeants et certains salariés la possibilité de souscrire à ces opérations.

Au titre des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises, l'assemblée générale de la Société a autorisé initialement 4 plans d'émission, dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BCE 2005-1	87 464	18/11/05	87 464	87 464	gratuit	43 732	0	43 732	14/11/23	43 732	3,43 €	150 000,76 €
BCE 2010-1	222 820	2/11/10	193 820	208 820	gratuit	57 753	0	151 067	30/04/19	151 067	8,58 €	1 296 139,75 €
BCE 2016-1	550 000	30/6/15	494 000	490 500	gratuit	114 000		376 500	20/05/26	376 500	7,90 €	2 974 350,00 €
BCE 2016-2	580 000	23/6/16	159 577	159 577	gratuit	0		159 577	14/12/26	159 577	4,50 €	718 096,50 €
BCE 2017-1	580 000	23/6/16	53 500	53 500	gratuit	0		53 500	10/05/27	53 500	2,93 €	156 755,00 €
BCE 2017-2	580 000	23/6/16	30 000	30 000	gratuit	0		30 000	10/05/27	30 000	2,93 €	87 900,00 €
TOTAL	2 600 284		1 018 361	1 029 861		215 485	0	814 376		814 376		5 383 242,01 €

Au 30 juin 2017, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 814 376 actions de la Société.

d) Synthèse des instruments dilutifs existants

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 30 juin 2017, pourrait conduire à la création au minimum de 910 302 actions nouvelles.

	Nombre en circulation	Montant maximal d'actions à émettre
BCE	881 802	881 802
BSA	28 500	28 500
Total	910 302	910 302

NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 30 juin 2017 Genomic Vision ne possède aucun emprunt ou autres passifs financiers.

NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Participation financière	74	92
Produits constatés d'avance non courants	75	92
Participation financière	36	36
Produits constatés d'avances courants	55	5
Redevance annuelle QUEST	100	250
Quote part subvention OSEO DIAPO		
Quote part subvention Projet BeyondSeq Horizon 2020	124	6
Produits constatés d'avance courants	315	296
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	390	388

NOTE 11 : FOURNISSEURS

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Fournisseurs	704	665
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Factures non parvenues	349	442
Clients Avoirs à émettre		
DETTES FOURNISSEURS HORS IMMOBILISATIONS	1 053	1 106
Fournisseurs d'immobilisations	154	180
TOTAL DETTES FOURNISSEURS COURANTES	1 207	1 286

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de la période concernée.

NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Note 12.1 : Produits des activités ordinaires

a) Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Produits de recherche et développement Quest	150	155
Marché du Diagnostic	77	63
Marché de la recherche	590	208
Chiffre d'affaires	817	426

b) Autres produits de l'activité ordinaire

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Crédit impôt recherche	554	725
Subventions d'Etat	102	88
Crédit d'impôt innovation	9	9
Crédit d'impôt compétitivité emploi	30	24
Autres produits de l'activité	696	847
Total des produits des activités ordinaires	1 513	1 272

Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction

Les frais de recherche et développement sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Achats et variation de stocks	146	164
Charges de Personnel	1 359	1 570
Charges Externes	714	980
Impôts, taxes et versements assimilés	32	24
Dotations nettes aux amortissements	115	138
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations	1	
Total Recherche et Développement	2 367	2 876

Les frais sur ventes et marketing sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Achats et variation de stocks	54	16
Charges de Personnel	846	481
Charges Externes	766	503
Impôts, taxes et versements assimilés	13	5
Dotations nettes aux amortissements	72	11
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Total Ventes et Marketing	1 752	1 017

Enfin, les frais généraux sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Achats et variation de stocks	17	31
Charges de Personnel	435	264
Charges Externes	817	884
Impôts, taxes et versements assimilés	69	66
Dotations nettes aux amortissements	105	94
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations	85	
Total Frais généraux	1 528	1 339

Le total des charges par nature est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Achats et variations de stocks	792	273
Charges de Personnel (*)	2 851	2 316
Charges Externes	2 298	2 365
Impôts, taxes et versements assimilés	114	96
Dotations nettes aux amortissements	378	243
Total des charges opérationnelles courantes	6 433	5 293

(*) Dont paiements fondés sur des actions pour 211 k€.

Note 12.3 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement net se calcule de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Intérêts et charges financières		
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT		
Produits nets	3	3
Autres charges financières		17
PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	3	20
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-3	-20

Les autres produits et charges financiers se présentent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Autres produits financiers dont juste v leur		
Différences Positiv e de change	1	25
Autres		
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1	25
Autres charges financières dont juste v leur	-1	
Différences négativ es de change	8	8
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	7	8
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-6	17

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

	30/06/2017	30/06/2016
Nombre d'actions à l'ouverture	4 457 734	4 457 734
Exercice de BSA 2010-1 T2		
Augmentation de capital	493 267	
Augmentation de capital (sur allocation)		
Exercice de BCE 2010-1		
Nombre d'actions à la clôture	4 951 001	4 457 734
Nombre d'actions moyen pondéré	4 621 286	4 457 734

	30/06/2017	30/06/2016
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux	-5 516	-3 984
Nombre d'actions moyen pondéré	4 621 286	4 457 734
Résultat par action	-1,19	-0,89
Résultat par action diluée	-1,19	-0,89

Comme précisé dans la note 1.1, les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE) sont anti dilutifs. Ainsi les instruments de capitaux propres en circulation ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action.

NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

Le reporting interne a été modifié en 2017 pour représenter un agrégat d'indicateur de performance utilisé par la Direction et défini comme le résultat opérationnel courant avant paiement fondé sur des actions. Les charges ainsi retraitées du Résultat opérationnel courant correspondent aux charges de paiements fondés sur des actions enregistrées en application d'IFRS 2 et isolées dorénavant dans une ligne spécifique (se référer à la note 2.3.3).

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Chiffre d'affaires	817	426
Autres produits	696	847
Total des produits	1 513	1 273
Coût des ventes	-575	-61
Recherche et Développement	-2 367	-2 876
Ventes et Marketing	-1 752	-1 017
Frais généraux	-1 528	-1 339
Autres charges et produits d'exploitation	0	0
Résultat opérationnel courant avant paiements fondés en actions	-4 709	-4 020
Charges liées aux paiements fondés en actions (IFRS2)	-211	0
Résultat opérationnel courant	-4 920	-4 020
Autres charges et produits opérationnels	-14	0
Charges de restructuration	-579	0
Résultat opérationnel	-5 513	-4 020
Coût de l'endettement financier et autres charges et produits financiers	-3	37
Résultat net	-5 516	-3 984

La Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

(en milliers d'euros)	30/06/2017			Total des activités ordinaires
	France	U.S.A.	Reste du Monde	
Ventes de produits	45	105	468	618
Produits de recherche et développement	2	174	23	199
Subventions R&D	650		46	696
Autres				0
Total	697	279	536	1 513

(en milliers d'euros)	30 juin 2016			Total des activités ordinaires
	France	U.S.A.	Reste du Monde	
Ventes de produits de diagnostic et recherche	40	161	72	273
Produits de recherche et développement	0	154		155
Subventions R&D	765		81	846
Total	805	315	153	1 273

NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société n'a pas identifié de nouveaux risques financiers autres que ceux mentionnés dans les comptes annuels au 31 décembre 2016.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas souscrit ou reçu d'engagements additionnels à ceux existants au 31 décembre 2016.

NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations accordées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans le tableau ci-après. Il n'y a pas eu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2016. Les principales rémunérations ont donc été reconduites au 30 juin 2017 prorata temporis.

Par rapport au 30 juin 2016, la Société valorise dans ses comptes au 30 juin 2017 une estimation des rémunérations brutes variables prorata temporis à verser en début de période 2018. D'autre part, une rémunération variable au titre de 2016 a été versée et comptabilisée au premier semestre 2017 tandis que celle de 2015 avait été appréhendée en 2015. Les charges de valorisation des BSA et BSPCE calculées selon l'IFRS 2 n'ont pas d'impact en trésorerie au 30 juin 2017 et correspondent au plan mis en place au 2^{ème} semestre 2016.

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Rémunérations Brutes fixes	211	215
Rémunérations brutes variables	97	
Avantages en nature	8	8
Valorisation BSA et BSPCE comptabilisés en charges	114	
Jetons de présence	32	27
Autres rémunérations		
Total des rémunérations	462	250